

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 12 juin 2015

Saisie par les douaniers d'Halluin-Reckem de 1,7 tonne de tabac destiné à la région parisienne et dissimulé comme des stupéfiants

Le 6 juin, les agents des douanes d'Halluin-Reckem ont découvert 1615 kg de tabac à rouler et 624 cartouches de cigarettes de contrefaçon dissimulés dans des filtres à air, des plateaux de tables basses et des portes métalliques. Ces moyens de dissimulation ingénieux sont généralement utilisés pour masquer des stupéfiants.

Le tabac, d'une valeur estimée à plus de 400 000 € était destiné à être livré en région parisienne.

En milieu de journée, les douaniers contrôlent sur l'A22 dans le sens Nord-Sud un ensemble routier en provenance d'Anvers et à destination de la région parisienne transportant un conteneur de 423 colis.

A l'ouverture des cartons, les douaniers constatent la présence de filtres à air pour camion, de tables basses démontées et de portes métalliques particulièrement lourdes.

En perçant les filtres à air, les agents y découvrent du tabac à rouler en vrac. 45 filtres à air contenant chacun 13,5 kg de tabac sont ainsi dénombrés, soit 607,5 kg de tabac.

Puis, l'ouverture des plateaux des tables basses révèle la présence de sacs thermosoudés contenant également du tabac à rouler. Au total, 1008 kg de tabac supplémentaires, répartis dans 168 tables, sont saisis.

Enfin, à l'intérieur de chacune des 12 portes métalliques, les douaniers décèlent 52 cartouches de cigarettes, soit 624 cartouches au total.

Le chauffeur, un homme de nationalité roumaine âgé de 37 ans, a été placé en retenue douanière. Les suites de l'enquête ont été confiées au service national de douane judiciaire (SNDJ).

En 2014, la douane française a saisi près de 423 tonnes de tabac.

Contacts presse :

Direction des douanes de Dunkerque, Sylvain MUHR : 09 70 27 14 99

Direction des douanes de Dunkerque, Philippe VEINMAN : 09 70 27 14 96

Service de presse, Bureau Information et communication : 01 57 53 41 03